



Stage d'automne 2018



Stage multi-disciplines
Enfants et ados 7-16 ans

Théorie, dressage, saut, balade, voltige, jeux, soins aux chevaux/poneys

Sem. du 15 au 19 oct.	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sem. du 22 au 26 oct.	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Club Equestre de la Prélaz	Semaine	Journée	Dès 3 jours
Non membre	CHF 340.-	CHF 80.-	CHF 70.-
Membre	CHF 290.-	CHF 70.-	CHF 60.-

Nom Prénom :

Personne de contact :

Adresse :

NPA : Ville :

Natel : E-mail.....

Age :

RÈGLEMENT

Paiement : Acompte de 50% à payer à l'inscription, solde 10 jours avant.
Banque : Postfinance
Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl
IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
Confirmation : La confirmation des journées de stage est seulement valable à la date du versement de l'acompte (non récupérable)
Formulaire à retourner : la_prelaz@bluewin.ch
Les prix comprennent : Repas de midi, goûters et les activités
Horaires : 09h00 à 17h00
En dehors des heures, les jeunes ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz

Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- doit être au bénéfice d'une assurance accident couvrant la pratique de l'équitation ainsi que d'une assurance responsabilité civile avec complément RC envers le loueur ou le prêteur de poneys/chevaux (si nécessaire).
- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.
- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date

Signature du représentant légal